

Le 21 juin 2026, la canicule frappait le CD de Muret. Mais ce n'est pas seulement la température qui est montée : la violence, elle aussi, a atteint un niveau difficilement acceptable. Dans un établissement que certains qualifient encore de "fonctionnel", la journée a pourtant commencé comme une journée ordinaire.

Peu avant 11h00, un détenu bien connu de l'établissement pour ses multiples violences, ses retards de réintégration et son comportement agressif s'en prend à un autre détenu en cours de promenade.

Première alerte. Ambiance.

À 12h00, moment stratégique s'il en est, alors que le bâtiment CD fonctionne à trois agents sur quatre (gestion fine des risques, comme toujours), un détenu d'un autre bâtiment parvient à circuler jusqu'au CD et à agresser un autre détenu. Résultat : un blessé et une évacuation en urgence.

On nous expliquera sans doute qu'il s'agit d'un "imprévu". À ce niveau de répétition, l'imprévu ressemble surtout à un fonctionnement installé.

Dans ce contexte, il est difficile de ne pas évoquer les dispositifs de sécurité annoncés depuis des années, notamment les tourniquets de sécurité, toujours absents du paysage.

Mais il faut croire que certaines priorités sont ailleurs.

Notamment dans l'entretien des espaces verts, irréprochables, eux, et visiblement mieux sécurisés que certaines zones de détention. On ne sait jamais : un gazon bien tondu est peut-être la première barrière contre les violences.

À 14h50, la situation s'aggrave encore. Un détenu connu pour son instabilité psychiatrique, maintes fois signalé et refusant toute prise en charge adaptée, tente de s'en prendre à un autre détenu avec un pic artisanal d'environ 20 cm. L'improvisation reste une valeur sûre.

Il faudra une intervention importante des agents pour maîtriser la situation. Lors de celle-ci, notre collègue Sandrine est blessée au genou. Nous lui adressons tout notre soutien et lui souhaitons un prompt rétablissement.

Bilan de la journée : trois incidents, un détenu hospitalisé, un agent blessé, et une impression persistante que l'exception est devenue la norme.

Depuis des mois, les personnels alertent :

- sur les profils dangereux,
- sur l'absence de moyens de sécurité annoncés.

Les réponses, elles, tardent à suivre.

L'UFAP UNSa Justice exige :

- l'installation immédiate des tourniquets de sécurité ;
- une prise en charge effective des profils psychiatriques à risque.

À Muret, les agents n'ont pas besoin de voir des moyens financiers s'évaporer dans l'entretien des espaces verts. Ils ont besoin de sécurité.

Hier, c'était la canicule.... et elle ne fait que commencer.